

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

FOURNIER DE FLAIX

Paris et Londres

Journal de la société statistique de Paris, tome 25 (1884), p. 253-263

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1884__25__253_0

© Société de statistique de Paris, 1884, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

PARIS ET LONDRES (1).

La question du développement des grandes villes, de ces vastes centres où viennent s'accumuler, se superposer plusieurs couches humaines d'un million ou de centaines de milliers de personnes, accompagnées d'une multitude non moins considérable d'animaux, empruntant à la même zone atmosphérique l'une de leurs principales conditions d'existence, est à l'ordre du jour de la politique et de la science. Elle a été abordée déjà, dans les réunions publiques ou particulières de la Société de statistique : chaque mois elle est traitée dans les discussions du conseil municipal de Paris et souvent par les conseils municipaux des villes principales du pays ;

(1) Conférence faite à la Sorbonne, sous les auspices de la Société, le 10 février 1884.

elle a fait partie des débats, provoqués récemment par la Chambre, à propos de la crise industrielle ; la presse s'en est occupée avec soin ; elle vient d'être le sujet d'un examen contradictoire dans le sein de l'Académie des sciences morales et politiques.

Et ce n'est pas seulement en France que se produit cette agitation. Le mouvement urbain, cette force qui concentre les populations sur un territoire donné, ayant un caractère général, universel, se manifeste non seulement en Europe, mais dans tous les pays civilisés ; partout les esprits sont amenés à rechercher quelles sont les causes, les tendances, les caractères et quels pourront être les résultats de ce grand mouvement.

Il importe, avant tout, de le bien définir, d'en indiquer, par quelques chiffres, toute la puissance.

En 1789, Paris contenait 650,000 habitants. Lyon était la seule ville de France contenant plus de 100,000 âmes, Lille n'avait que 13,000 âmes, Saint-Étienne 6,000 âmes ; quant à Londres, il ne renfermait pas un million d'habitants.

En 1836, Paris n'avait pas encore atteint 1 million d'habitants, ni Londres 1 million et demi, Bordeaux n'avait pas 100,000 âmes, Vienne en comptait 300,000, Berlin 250,000. Si nous franchissons l'Atlantique, les relevés statistiques sont encore plus significatifs : New-York, 270,000 ; Brooklyn, 20,000 ; Saint-Louis, 10,000 ; Chicago est inconnu. En Australie, Melbourne, aujourd'hui grand centre, n'était pas fondé.

Mais de 1836 à 1882 le mouvement est extraordinaire, prodigieux. Londres passe de 1,500,000 à 4 millions ; Paris de 900,000 à 2,300,000 ; New-York et Brooklyn de 290,000 à 1,800,000 ; Lyon et Marseille dépassent chacune 300,000 habitants ; Lille, 170,000 ; Saint-Étienne, 120,000 ; Berlin, 1,200,000 ; Vienne, 1,100,000. D'autres centres se constituent : Saint-Pétersbourg, 875,000 ; Moscou, Constantinople, 600,000 ; Liverpool et Glasgow, 500,000 ; Naples et Manchester, plus de 400,000 ; Saint-Louis devient une ville de 350,000 habitants ; Chicago, embryon obscur en 1836, est aujourd'hui un centre de 500,000 habitants.

Et ce mouvement, loin de s'atténuer s'accroît. L'entassement augmente partout. On avait soutenu, avec compétence, devant l'Académie des sciences morales et politiques que la crise industrielle aurait pour effet d'amoindrir tout au moins, sinon d'arrêter l'accroissement de la population à Paris. C'était une opinion contraire au sens du mouvement, mais fondée sur des raisons économiques. Eh bien, en 1883, malgré la crise, la population de Paris a augmenté de 50,000 habitants. Il en est de même à Londres. La ville de Minneapolis, fondée en 1880 sur le lac Michigan, a été portée en quatre ans à 200,000 habitants.

Ce grand mouvement a été prédit au siècle dernier par Adam Smith. Déjà, il se manifestait, en Angleterre surtout, sous l'action de causes diverses, très efficaces, que l'on peut ramener à trois causes principales.

1° La transformation économique du travail, le changement dans le caractère de la production. La production agricole a perdu non pas de son importance mais de sa prépotence. L'industrie, le commerce, la navigation ont pris un développement nouveau. Dans certains États, notamment en Angleterre, en France, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, la production industrielle est devenue plus considérable que la production agricole.

2° Par le progrès même de la civilisation, les villes ont offert aux populations

des conditions bien supérieures, des ressources plus grandes, une sécurité plus entière, des salaires plus élevés, des chances de succès dans la vie plus multiples, des moyens de subsistance, en général, plus variés, plus nombreux et plus assurés, mais, avant tout, un travail moins aléatoire.

3° Sous l'action des deux causes précédentes, les villes sont devenues le centre de tous les progrès et de toutes les jouissances. Quelles que soient les chances de la vie rurale, il ne peut être établi de parallèle, même pour les familles les plus modestes, entre l'existence qu'elles peuvent se procurer dans les villes et celle à laquelle elles doivent se résigner dans les campagnes.

Telles sont les trois causes principales qui expliquent la puissance extraordinaire, irrésistible, du mouvement de concentration urbaine qui s'est principalement produit pendant la seconde partie du XIX^e siècle.

On a attribué aux chemins de fer une part importante dans ce mouvement. Dans les premières années, ils ont pu, en effet, y contribuer; mais, depuis plusieurs années, les chemins de fer ont tout autant une influence de décentralisation. Au surplus, le mouvement leur est bien antérieur; il survivra à leur influence particulière: c'est que ce mouvement dépend de causes plus générales encore que l'action des chemins de fer. Si l'on veut s'en convaincre, on n'a qu'à examiner ce qui se passe aux États-Unis. Nulle part le caractère du mouvement de la civilisation contemporaine n'est plus nettement accusé. Ce caractère est d'être urbain. Bien que l'agriculture soit l'élément principal de la production américaine, les villes ont, aux États-Unis, une prépondérance incontestée sur les campagnes.

Pour étudier ce mouvement, pour le suivre dans ses diverses étapes, il n'est pas besoin d'efforts. Paris est l'un des points du globe où il s'est produit avec le plus d'intensité et Londres, la plus grande agglomération que les hommes aient encore constituée, est précisément située en face de Paris, à une distance relativement minime. On peut même dire que ces deux colosses urbains appartiennent au même groupe et dépendent du même milieu.

Il y a mieux. Le fait que deux centres comme Londres et Paris aient pu se former si près l'un de l'autre, à l'extrémité nord-ouest de l'Europe, est l'indication la plus complète de la direction générale de la civilisation. Ces deux villes caractérisent certainement une époque de l'histoire de la civilisation, une époque de l'histoire de l'humanité. De même que Ninive et Babylone, Babylone surtout, ont été les centres de l'antique civilisation qui a rayonné de toute part, même en Grèce, de même que Rome a été le foyer de la civilisation latine, de même Londres et Paris correspondent par leur masse, leurs richesses, leur action sur le monde, à ce mouvement qui, depuis plusieurs siècles, a donné à la France et à l'Angleterre une si grande influence sur la marche générale de la civilisation.

De là le haut intérêt qu'il y a à comparer les conditions de formation, de développement, les institutions, l'état actuel de ces deux villes hors pair, les plus considérables que l'humanité ait encore fondées, car ni Babylone, ni Rome n'ont eu plus de 2 millions d'habitants, d'habitants urbains, c'est-à-dire d'hommes ne vivant pas du travail agricole.

Pour faciliter cette comparaison, nous étudierons Paris et Londres sous quatre rapports: 1° le territoire; 2° le travail; 3° l'hygiène; 4° l'administration.

I. — LE TERRITOIRE.

Non seulement Londres et Paris sont des villes voisines, mais ce sont des villes dont les origines sont et contemporaines et identiques. L'une et l'autre ont été fondées à l'embouchure ou près de l'embouchure d'une rivière et d'un fleuve. Londres à l'embouchure de la Léa dans la Tamise, Paris près de l'embouchure de la Marne dans la Seine. Leurs premiers habitants ont été, comme pour tant de villes, des pêcheurs d'eau douce, vivant de poissons de rivière et de coquillages. César ne nomme pas Londres, ni Tacite Paris. Du temps de César, Paris était déjà un site militaire de premier ordre. Du temps de Tacite, Londres était un port important.

Pendant le dernier siècle de l'empire romain d'Occident, Paris prit une assez grande importance, qu'il ne conserva pas. Puis il traversa, comme Londres, une longue période fort obscure, période qui s'étendit pour Paris du vi^e au x^e siècle et pour Londres plus loin encore.

A partir du xi^e siècle, le développement des deux centres prit une marche régulière.

Paris, centre d'une dynastie féodale, suit les accroissements de la dynastie. Son territoire, qui était de 15 hectares du temps de César, de 30 hectares du temps de Julien avec 8,000 habitants, comprenait 253 hectares sous Philippe-Auguste avec 100,000 habitants. C'est la grande époque de la dynastie capétienne. A partir du xiii^e siècle, Paris subit une période de décadence, comme la France. Son territoire et sa population ne reprennent leur extension que sous Henri IV. Henri IV double le territoire occupé par 200,000 habitants.

A cette époque, Londres avait à peu près la même population, 180,000 âmes; quant à son territoire, il ne devait guère être plus étendu que la Cité actuelle, 264 hectares; mais les principaux faubourgs de Londres, appelés à un si grand avenir, étaient déjà adossés à la cité : Westminster, Clerkenwell, Newgate, Moor-gate, Saint-Giles. Les deux côtés de la Tamise étaient occupés. Londres était comme Paris, entouré de murailles. C'était une ville fortifiée, quoique essentiellement maritime.

D'ailleurs le principe fondamental des deux cités différait. Ville militaire, Paris était le château principal d'une maison féodale puis royale. Londres était, avant tout, le centre d'association, de guildes d'industrie et de commerce. Elle n'était point la résidence, le château-fort d'une famille féodale ou militaire.

Paris participe naturellement de la grandeur de la France au xvii^e siècle. Louis XIV renverse les fortifications utilisées contre lui et double le périmètre; la population s'élève à 550,000 habitants. Pendant le xviii^e siècle, Paris ne gagne que 100,000 habitants. Louis XVI fait établir le premier mur d'octroi de Paris. Ce mur délimite une enceinte de plus de 3,000 hectares.

Londres suivit un mouvement parallèle, 550,000 habitants fin du xvii^e siècle, mais à la fin du xviii^e siècle il atteignit près d'un million d'habitants; quant au territoire, il ne fut pas délimité. Les murailles de la Cité ne furent pas réparées, elles s'écroulèrent. Les faubourgs continuèrent à grandir. L'agglomération prit le caractère qu'elle possède encore : une réunion de paroisses, adossées à la Cité.

Pendant tout le xviii^e siècle, cette réunion de paroisses n'a eu aucun autre lien commun que celui de l'état civil (*Registrar*) établi de 1604 à 1626.

Pendant le xix^e siècle, Paris a été délimité par les fortifications qui enserrent un périmètre de 7,802 hectares, occupé par 2,300,000 habitants; on a calculé que sous Philippe-Auguste chaque habitant aurait pu disposer de 25 mètres carrés, de 28 sous Henri IV, de 20 sous Louis XIV, de 45 sous Louis XVI et de 34 aujourd'hui.

Quant à Londres, aucune limite matérielle n'a été tracée. La population s'est étendue, superposée à sa convenance. Des couches successives l'ont portée à 2, à 3, à 4 et à 5 millions suivant que l'on considère des périmètres fictifs dont la nécessité a fait établir les rayons. Voici comment : un moment est venu où, dans cette accumulation de paroisses, des besoins communs (police, égouts, justice, eau, gaz, éducation, etc.) se sont imposés à tous, de là diverses lois pour organiser dans cette agglomération la police, la justice, les travaux publics, l'éducation, l'assistance publique, etc. Le Parlement a créé, pour chacune de ces nécessités, une administration et une juridiction dont il a fixé la compétence territoriale d'après le périmètre compris dans des circonférences idéales tracées par des rayons inégaux, à partir de Charing-Cross dans la Cité. Les rayons étant inégaux, les périmètres l'ont été également. Il y a donc eu :

1° Un périmètre pour la police, rayon de 25 milles, 5,000,000 d'habitants (179,549 hectares);

2° Un périmètre pour la justice criminelle, 84,526 hectares, 4,200,000 habitants;

3° Un périmètre pour les travaux publics (*Board of works*) et l'éducation (*School board*), 75,500 hectares, 3,850,000 habitants;

4° L'ancien périmètre de l'état civil (*Registrar*), 75,000 hectares;

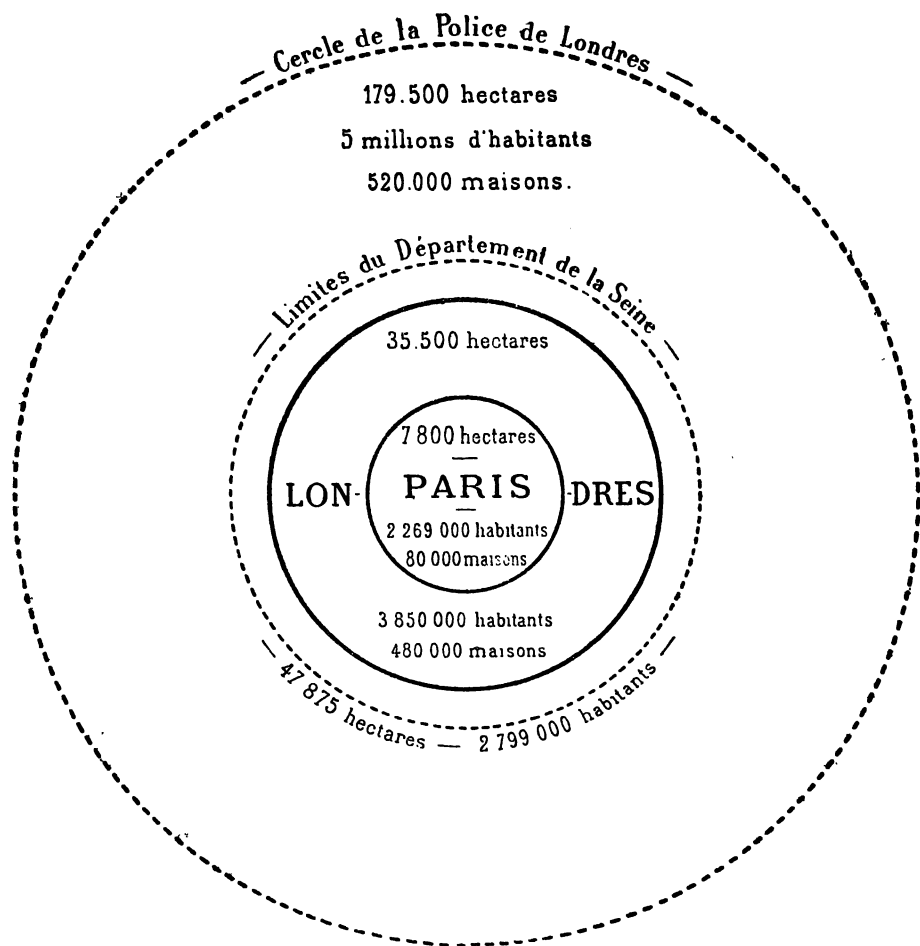
5° Le périmètre parlementaire, dans lequel sont élus les 4 députés de Londres, environ 20,000 hectares, 3,000,000 d'habitants.

La puissance d'agglomération de Londres et de Paris est à peu près la même actuellement : à Paris 50,000 âmes par an, 60,000 à Londres. Mais il existe entre les deux mouvements une différence fondamentale. A Paris, les naissances n'excèdent pas les décès. C'est donc de l'extérieur que provient l'accroissement. A Londres, l'excédent annuel des naissances est de 45,000. L'apport extérieur n'est par suite que secondaire.

Nous reviendrons sur les causes de cette différence ; la plus grave est l'entassement à Paris, 34 mètres par tête. A Londres dans le périmètre de la police, 359 mètres par tête; dans celui moyen du *Board of works*, 92 mètres par tête.

A première vue, Paris paraît immense; quand on le contemple du haut de la butte de Montmartre, quand on suit la suite des hautes collines qui en forment l'amphithéâtre, mais qui, à quelques exceptions près, n'en font pas partie, on est porté à se faire une idée extraordinaire de l'étendue de Paris. L'entassement y est cependant déplorable. La beauté du panorama dissimule la superposition des maisons et dans les maisons la multiplicité des étages subdivisés eux-mêmes en nombreux appartements, chambres ou cabanons.

Pour se rendre bien compte de l'entassement si dangereux de Paris, il n'y a rien de mieux à faire que de comparer Paris à Londres, non plus par des chiffres seulement, mais par des lignes topographiques.



Cette comparaison est établie dans le graphique ci-dessus indiquant : 1° les divers périmètres de Londres ; 2° le périmètre de Paris et celui du département de la Seine, et 3° le plan topographique de Paris si son territoire était aussi étendu soit que le périmètre du *Board of works* (35,500 hectares), soit que le périmètre de la police de Londres (179,500 hectares).

Le premier cercle comprend 7,800 hectares et une population de 2,300,000 âmes. C'est le Paris actuel fortifié. — La circonférence est la ligne des fortifications.

Le second cercle est celui du *Board of works* de Londres, 35,500 hectares, avec une population de 3,850,000 âmes. C'est le cercle de Londres tel qu'il est question de le continuer définitivement avec une contenance quadruple de celle de Paris et une population qui n'est pas égale au double de celle de Paris.

Le troisième cercle comprend 47,875 hectares et une population de 2,799,000 habitants ; c'est le département de la Seine.

Ce cercle est plus étendu que celui formé par le chemin de fer de grande ceinture de Paris.

Le quatrième cercle est celui de la police de Londres, contenant 179,500 hectares et 5 millions d'habitants.

Pour donner à Paris un territoire aussi étendu que celui de Londres (*Board of*

works, soit 35,500 hectares), il faudrait tracer une circonférence d'un rayon plus grand que celui du grand chemin de fer de ceinture. Cette circonférence serait délimitée au nord, par une ligne entre Pontoise et l'île Adam, à l'est par l'alignement de Melun, au sud par l'alignement de Montlhéry et à l'ouest par celui de Poissy-Chevreuse.

Si l'on désirait étendre la juridiction de la police de Paris sur un territoire aussi considérable que celui de la police de Londres, c'est-à-dire d'un rayon de 41 kilomètres, le territoire comprendrait : 1° au nord, tout l'arrondissement de Pontoise, plus la moitié de celui de Senlis, dans le département de l'Oise ; à l'est, la moitié des arrondissements de Meaux et de Melun (Seine-et-Marne) ; au sud, ceux de Corbeil et de Rambouillet et, à l'ouest, celui de Versailles.

II. — LE TRAVAIL.

Au point de vue économique, le contraste entre Londres et Paris est complet. Londres est le premier port maritime du globe, Paris le plus grand centre de la petite industrie. A Londres, le port est le cœur de la métropole, tout part de là. Le port met en communication incessante cette immense agglomération avec le globe entier. La Tamise de Margate à London-Bridge, sur une étendue de 100 kilomètres, ne forme, en réalité, qu'un port.

Le mouvement du port a été en 1882 de 10,780,000 tonnes représentant une valeur de cinq milliards de francs. 10,534 navires sont entrés dans le port et 6,357 en sont sortis. Si l'on ajoute le cabotage, on obtient les résultats suivants :

Entrée : navires, 50,831 ; tonnes, 10,686,062.

Sortie : navires, 19,891 ; tonnes, 6,120,970.

Ainsi, en 1882, 70,722 navires ont fréquenté le port de Londres : soit 193 par jour.

Le caractère de ce mouvement, c'est la régularité. Il faut nourrir les 5 millions d'habitants de Londres, il faut, en outre, fournir à la moitié des Anglais tous les éléments de leur alimentation. Si l'on ajoute à cette première fonction du port de Londres celle d'apporter les matériaux servant à construire chaque année de 20,000 à 25,000 maisons, on a les deux principes du mouvement et du travail de Londres. La régularité du travail entraîne celle des salaires ; celle des salaires, le contentement de la population qui est l'une des plus solides de l'Angleterre, religieuse, conservatrice. La nature de son travail, la sécurité, la fréquentation de toutes les races du globe, dont le port de Londres offre tous les spécimens, ont donné à la population de Londres, malgré les inconvénients d'une agglomération de 4, de 5 millions d'êtres humains, une trempe vigoureuse. De plus, il n'y a pas d'octroi à Londres ; pas de cause factice qui élève le prix des aliments ; au contraire, en outre du port, 8 lignes de chemins de fer complètent un approvisionnement qui est toujours assuré à des prix débattus par une concurrence illimitée.

Aussi le port de Londres est-il placé sous le contrôle direct de la population représentée par le lord-maire, chef du comté (*Thame's conservancy*), qui de Margate à London-Bridge préside à tout ce qui concerne le port.

Enfin, le port de Londres est complété par six compagnies de docks, employant une masse de bras, accumulant les produits de tous les climats et de toute l'activité humaine.

La condition de Paris est loin d'être aussi favorable. Paris est une ancienne ville militaire devenue industrielle, grâce à l'influence d'une monarchie qui a traversé des temps très prospères. Cette prospérité a fait naître et se développer des goûts artistiques, des habitudes de luxe qui ont donné un cachet particulier à l'industrie parisienne. Tous les peuples apprécient ses produits : elle possède ainsi une grande et profitable clientèle, mais les salaires de l'industrie n'étant pas aussi réguliers que ceux du commerce maritime, des moyennes plus élevées, sont soumises à des chômages incessants. En outre, les industries de luxe exercent une influence directe sur les idées, les tendances de ceux qui les pratiquent ; elles développent leur intelligence aux dépens de leur force physique et même de leur moralité.

De cela il faut conclure que le travail procure aux ouvriers de Paris des salaires plus avantageux qu'à Londres ; mais, ces salaires étant moins bien garantis, les conditions du travail sont meilleures à Londres qu'à Paris.

On évalue que Paris contient 330,550 patrons et 677,000 ouvriers, soit 2 ouvriers par patron. La grande industrie même n'occupe que 172,700 personnes dont 3,500 patrons, la petite industrie compte 929,000 personnes dont 69,600 patrons.

Le caractère économique de Paris est donc d'être le centre de la petite industrie.

Sous le rapport de la richesse, la différence entre ces deux agglomérations est moins sensible qu'on ne serait porté à le supposer. Les revenus des maisons à Paris est estimé à 600 millions et à Londres à 750 millions. Toutefois, ce dernier chiffre doit être porté à 900 millions, parce qu'il ne donne que les loyers *taxables*, c'est-à-dire imposables. Le premier donne l'ensemble des loyers de Paris.

En ce qui est des capitaux mobiliers, il existe à Paris une concentration nationale ou cosmopolite plus grande qu'à Londres, ce qui compense en partie la différence entre les capitaux dont disposent deux groupes dont l'un est à peu près le double de l'autre.

III. — HYGIÈNE.

L'intérêt qui s'attache aux questions d'hygiène dans les grandes villes est inhérent aux accumulations humaines. Ce que Tacite nous rapporte de l'importance que Tibère lui-même accordait à ces questions, en ce qui concerne Rome surtout, est le résultat du même fait. De l'accumulation sur un territoire donné de 1, 2, 3 et 4 millions d'hommes naissent des problèmes nouveaux, des difficultés d'ordre spécial. Il faut pourvoir à l'alimentation, à la circulation, aux déjections, aux maladies accidentelles ou permanentes et enfin à la sépulture de ces grandes masses. Londres est un État, mais un État qui ne compte que 35,000 hectares. Paris est aussi un État, mais un État où 2,300,000 personnes demeurent sur 7,800 hectares.

Ces problèmes sont devenus plus ardu, plus multiples avec le progrès de la civilisation : on a attaché plus de prix à la vie, on a voulu amoindrir la misère des uns, la souffrance des autres ; on a redouté pour la majorité heureuse et prévoyante des populations urbaines, les effluves délétères des minorités pauvres et imprévoyantes ; on a eu aussi à se préoccuper des épidémies, des maladies contagieuses qui acquièrent une intensité plus terrible dans des centres où le miasme humain, malgré toutes les précautions, est une cause de péril, par le fait seul de l'agglomération.

A Paris, deux faits dominent l'hygiène générale : l'exiguïté du territoire, entraînant l'entassement dans des maisons de six étages, et la nature du travail. La petite

industrie travaille en chambre, c'est une nouvelle cause d'insalubrité. De là l'extrême mortalité dont la moyenne est de 25 par 1,000, de là l'égalité des décès et des naissances, égalité fictive elle-même, parce que beaucoup de nouveau-nés, transportés hors Paris, dans la première année, meurent hors Paris. Paris est donc, avec une apparence splendide, un foyer où la vitalité lutte avec peine contre la mortalité. En moyenne, il meurt chaque année plus de 50,000 personnes à Paris ; parfois, la mortalité dépasse 1,400 personnes par semaine, soit 200 personnes par jour ou plus de 8 personnes par heure.

A cet égard, des progrès considérables sont à accomplir dans le système qui régit la distribution de l'eau, les vidanges, la répartition des égouts, les hôpitaux, les hospices, les cimetières. Sous tous ces rapports, Paris est une ville en arrière sur Londres. La vidange de Paris se fait dans de mauvaises conditions. L'eau consommée à Paris n'est pas assez pure. Il entre dans la quantité dont disposent les habitants une trop grande portion d'eau de la Seine. La Seine est infectée par les égouts ; même avant de traverser Paris, la Seine est déjà contaminée par les populations en amont de Paris.

Enfin, la circulation dans Paris est desservie par les bateaux, les omnibus, les tramways, des voitures, trop cher et trop lentement. A cet égard, la supériorité de Londres est indiscutable. La circulation de Londres est faite par deux chemins de fer intérieurs (*Metropolitan* et *Metropolitan District*), sans compter 8 grandes lignes. Deux autres métropolitains, dont l'un traversera Londres du nord au sud, sont en construction.

Il en résulte que la population peut habiter les environs de Londres et n'a pas besoin de s'entasser dans des maisons de six étages ; Londres contient 480,000 maisons, Paris à peine 80,000.

Aussi la mortalité n'est à Londres que de 21 par 1,000. Dans certains quartiers, elle tombe à 17 par 1,000.

Il existe à Londres comme à Paris une certaine misère, inhérente à toutes les grandes agglomérations. Toutefois, le nombre des pauvres y est moindre qu'à Paris, 100,000 au lieu de 140,000 ; ainsi à Paris on compte 140,000 pauvres sur 2,300,000 habitants et à Londres (périmètre des *Board of works*) 100,000 sur 3,850,000. Cette différence provient surtout de la nature du travail et de l'entassement humain.

Dans ces dernières années, on a soulevé, à Londres comme à Paris, la question des habitations des pauvres et même des ouvriers ; on s'en est même plus occupé à Londres qu'à Paris. C'est qu'à Paris la misère est dispersée dans un grand nombre d'arrondissements, à peu près dans tous, tandis qu'à Londres, concentrée de temps immémorial sur quelques points, elle apparaît plus navrante.

Il existe plus de moyens d'atténuer la misère à Paris qu'à Londres. Sur 4 millions d'êtres humains, 100,000 pauvres est une moyenne relativement peu élevée. Il n'en est pas de même à Paris. Ces moyens sont d'améliorer l'eau, la vidange, la circulation et de réformer l'octroi.

A Londres, tous les impôts (275 millions) sont à la charge des propriétaires. A Paris, l'octroi fournit 150 millions, c'est encore une cause de misère.

Mais pour Paris le remède essentiel, c'est de reculer les fortifications et de lui adjoindre les coteaux salubres sur lesquels le métropolitain pourra porter le trop-plein d'une population qui n'a ni assez d'air, ni assez d'eau, ni même assez de place pour ses ossements.

A Londres, la Tamise renouvelle l'air avec une autre puissance que la Seine à Paris. La marée modifie, deux fois par jour, les conditions atmosphériques. Londres est, en outre, parsemée de parcs très nombreux : 8 parcs royaux, 16 parcs municipaux, 4 parcs particuliers et toute une forêt à peu de distance de la ville.

IV. — ADMINISTRATION.

Le contraste, entre Paris et Londres, est encore plus grand, sous le rapport de l'administration, du gouvernement de la cité. A Paris, tout est concentré entre les mains d'un conseil municipal présidé par un agent de l'État. A Londres, l'État n'exerce aucune autre influence que l'influence législative du Parlement, limitée par les mœurs et les traditions de la population de la métropole.

Pour bien saisir l'ensemble du mécanisme, il faut se rappeler que la City of London et Londres sont entièrement distincts. La Cité forme au centre, contre London-Bridge, un *tenement* de 264 hectares, habité de nuit par 50,000 personnes. Elle est administrée par le *common council*, comprenant 204 membres, 26 aldermen inamovibles et le lord-maire, choisi tous les ans parmi ces aldermen par les représentants des 79 guildes ou corporations de Londres. Le lord-maire, les aldermen, le commun conseil, sont souverains dans la Cité. Ils y rendent la justice, ils y lèvent les taxes, ils y contrôlent la police.

Quant à tout le surplus de Londres, c'est-à-dire au véritable Londres, il est divisé en 38 boards ou vestrys (arrondissements ou paroisses) administrés par des conseils (*council*) élus par les propriétaires; chaque board a son budget et lève ses taxes.

Le Parlement et l'État n'interviennent en rien dans cette administration que par des lois générales, mais nullement par la gestion et le contrôle.

En outre de ces administrations locales, il existe quelques administrations générales constituées par le Parlement :

1° La *police*, qui exerce sa juridiction sur la Cité, les paroisses et même au delà; la police a un budget qu'elle administre elle-même, elle lève aussi des taxes.

2° Le *Board of works* (travaux publics), composé des délégués de la Cité, des paroisses et de quelques personnes nommées par le gouvernement. Ce bureau possède aussi un budget et lève des taxes.

3° Le *Registrar* dirige l'état civil, a également un budget et lève des taxes.

4° Le *School board*, administration de l'éducation, budget et droit de lever des taxes.

5° *Common fund* et *asylum board*, administration de l'assistance publique, budget et taxes.

6° *Board of guardians*, taxes des pauvres; on compte 47 ou 48 administrations dans Londres, ayant le droit de lever des taxes sur les propriétaires et possédant un budget.

Eh bien! quelle que soit la complexité de ce singulier mécanisme, il a, en somme, mieux fonctionné que la machine si simple mais trop centralisée de Paris. Il a mieux pourvu aux besoins d'une population plus considérable.

Il a été accompli à Londres des travaux très importants, tels que les quais et les égouts; néanmoins l'ensemble des dettes de la métropole ne dépasse pas 700 millions. Les 48 budgets annuels prélèvent sur les propriétaires 275 millions de taxes, soit un peu plus du tiers des loyers imposables.

La conclusion de cette étude, c'est que, tout en tenant compte des différences résultant du climat, des conditions territoriales, économiques, une agglomération aussi immense que Londres a trouvé dans la pratique des institutions libres, dans le respect des traditions, un principe de développement et de sécurité supérieur à la centralisation qui, depuis longtemps, domine dans l'administration de Paris.

FOURNIER DE FLAIX.
